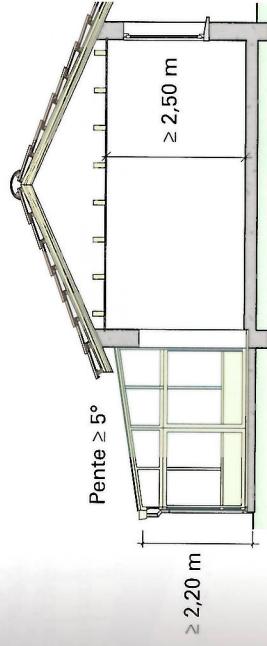
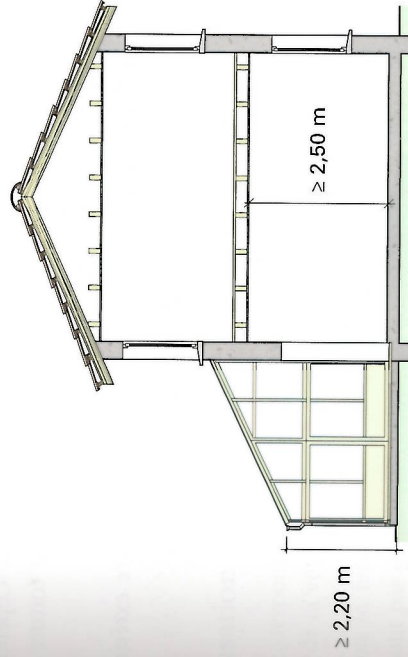


Les vérandas ont, par construction, des pentes faibles.

Bien souvent le faitage s'appuie sur le mur de la maison, soit sous la gouttière de la toiture, lorsque la maison est de plain-pied,



soit au niveau de l'allège des fenêtres de l'étage.



La pente minimale admise est de 5° (8,7 %) par rapport à l'horizontale. Cette pente, très faible, nécessite un entretien régulier de la surface de toiture.

### Attention !

La pente d'une noue est inférieure à celle du rampant adjacent de plus faible pente. Par exemple, avec des rampants de pente identique à 5°, la pente de la noue sera environ de 3°. Il faut en tenir compte lors de la conception des noues vis-à-vis de l'étanchéité à l'eau, d'autant plus que la quantité d'eau reçue par une noue est plus importante qu'en partie courante de rampant.



Surépaisseur	≤ 2 mm	≤ 3 mm	≤ 4 mm	≤ 5 mm	> 5 mm
Pente minimale	5°	8°	10°	12°	15°

Les surépaisseurs peuvent résulter de traverses en partie courante ou de profilés destinés à la protection des bords libres en parties basse des plaques de polycarbonates.

### Eaux pluviales

La toiture de véranda ne doit pas recevoir les eaux de ruissellement de toiture du bâtiment contre lequel elle est construite.

### Chéneaux

Les chéneaux en véranda sont généralement horizontaux. De ce fait une rétention d'eau est possible en fond de chéneau.

#### Observation

*Le chénaire sur l'entretien donne des indications indispensables pour le bon fonctionnement des chéneaux dans le temps.*

Les sections minimales des chéneaux sont indiquées dans le tableau suivant en fonction de la surface projetée horizontalement de la toiture desservie par le chéneau.

Surface projetée de la toiture en m <sup>2</sup>	20	30	40	50
Section minimale du chéneau en mm <sup>2</sup>	7 200	9 400	11 600	13 200